AVIS DE VACANCE DE POSTE

Sapeurs-Pompiers de la Seine-Maritime	Date de diffusion : **05/11/2026**	Date limite de candidature : **05/12/2026**	Voie : ☒ Statutaire ☐ Contractuelle	**REF DE L'OFFRE A RAPPELER* : 0-CDC-ROUEN/26-1**
	Nombre de poste à pourvoir : **3**		Durée du contrat :	
			Diffusion : ☐ Interne ☒ Externe	**Indiquer uniquement cette référence sur votre candidature*

CHEF(FE) DE CENTRE
AGGLOMERATION ROUENNAISE

Filière(s) et plage(s) de grades du poste et temps de travail

☒ **SPP**	☐ ADMINISTRATIF	☐ TECHNIQUE	☐ SOCIALE
Plage de grades :			
Lieutenant de 1ère classe à Capitaine	-	-	-
Restrictions :			
-	-	-	-
Temps de travail :			
-	-	-	-

Affectation fonctionnelle :
Sous-direction Territoires et compétences humaines
Groupement territorial Sud

Affectation géographique :
Agglomération rouennaise

Missions du SDIS

Prévention et évaluation des risques de sécurité civile ;
Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours ;
Protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement ;
Secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

Liaisons hiérarchiques

N+1 : Chef(fe) du groupement territorial Sud
N+2 : Chef(fe) de la sous-direction Territoires et compétences humaines

Liaisons fonctionnelles

Internes : Chefferie du groupement, chefs de centres, filières métiers notamment.
Externes : Élus, les services de l'État et des collectivités, les associations représentatives et concourantes, usagers du service public…

Dimensionnement actuel du centre d'incendie et de secours

En fonction du centre d'incendie et de secours

Chef ou cheffe de centre d'incendie et de secours - Fiche n° F1A/03

Missions principales

Missions de chef(fe) de centre :
Echelon essentiel de toutes les mesures relatives à, l'hygiène et la sécurité au sein du centre, le (la) chef(fe) de centre est responsable du fonctionnement et de la performance opérationnelle de son unité. Il (Elle) est responsable du respect des effectifs fixés dans le Règlement opérationnel, de la gestion des équipes et de la programmation des consoles d'alerte.

Dans ce cadre, il (elle) doit :
- Proposer au (à la) chef(fe) de groupement territorial les ajustements nécessaires concernant la gestion prévisionnelle des emplois, des activités et des compétences du centre de secours ;
- Assurer la présence permanente d'un management de proximité, associé à un accompagnement des collaborateurs ;
- Veiller à la bonne organisation générale du centre en responsabilisant les différents échelons hiérarchiques ;
- Participer avec son (sa) chef(fe) de groupement à l'évaluation de son unité et développer l'autoévaluation ;
- Développer avec ses collaborateurs de proximités des outils d'accompagnement auprès des agents (coaching) ;
- Intégrer la prévention des risques d'accidents (routiers, en intervention, en manœuvre, au sport…) dans le management des personnels ;
- Assurer la formation, le maintien des acquis et l'entraînement physique des personnels (tronc commun et spécialités) ;
- Assurer la planification des gardes et/ou astreintes conformément au potentiel opérationnel journalier (POJ) quantitatif et qualitatif des compétences (chefs agrès, conducteurs, spécialistes...) ;
- Assurer la capacité opérationnelle, le bon fonctionnement et la disponibilité des matériels, leur contrôle et leur entretien courant ;
- S'assurer de la mise en œuvre de la reconnaissance opérationnelle des points d'eau d'incendie situés sur son secteur ;
- Assurer la diffusion des consignes opérationnelles et s'assurer de leur bonne application ;
- Assurer le contrôle et la validation des comptes rendus de sortie de secours rédigés par les chefs d'agrès (CRSS) ;
- S'assurer du respect des règles de contrôle, d'entretien et d'utilisation des équipements de protection individuels (EPI) ;
- Garantir la bonne application des règlements et notes de service en vigueur au sein du corps départemental ;
- Porter et promouvoir la politique et les valeurs du service ;
- Rendre compte des contraintes de maintenance préventive des bâtiments et des matériels affectés au CIS et participer aux projets immobiliers le concernant ;
- Pérenniser et favoriser les conditions de la mixité dans le centre ;
- Développer et promouvoir un volontariat de proximité et favoriser l'engagement citoyen ;
- Développer et partager les bonnes pratiques concernant les mesures relatives à l'écologie et veiller au bon usage des énergies et des fluides au sein du centre afin de réduire les consommations ;
- Renforcer les relations extérieures avec les élus locaux, les partenaires et la population seino-marine dans le cadre du développement d'une culture de la sécurité civile ;
- Participer aux manifestations et cérémonies protocolaires, locales ou départementales.

Missions secondaires

- A la demande du (de la) chef(fe) de groupement ou du (de la) sous-directeur(trice) Territoires et compétences humaines, piloter des dossiers relevant du champ de compétences du groupement territorial ;
- Dynamiser les relations et les projets de service au sein de son bassin de coopération afin de favoriser le partage des bonnes pratiques ;
- Représenter le service dans les relations établies avec les interlocuteurs locaux externes ;
- Participer aux réunions de groupement, à des groupes de travail départementaux, à des réunions avec les partenaires institutionnels, les différents acteurs de la chaîne de secours…

Les missions opérationnelles sont définies par le chef de corps en fonction des unités de valeur détenues par l'agent et des nécessités de service.

Formations et diplômes	Être titulaire des unités de valeurs afférentes à son grade.
Connaissances	Règlements intérieur et opérationnel ; Charte du sapeur-pompier volontaire ; Attributions et fonctionnement d'un CIS ; Règles de rédaction de documents ; Maîtrise des logiciels en dotation dans le CIS ; Instances, processus et circuits de décision de l'établissement.
Savoir-faire	Aptitude à maintenir la capacité opérationnelle du centre d'incendie et de secours ; Commandement des opérations de secours ; Aptitude à prévenir le risque d'accident de service par des mesures pragmatiques ; Aptitude à mener une veille sociale.
Savoir-être	Sens des responsabilités, de l'organisation ; Sens du service public ; Qualités relationnelles ; Disponibilité ; Rigueur et loyauté ; Capacité à rendre compte ; Capacité à tisser des liens avec les acteurs locaux.

Encadrement

Encadrement des personnels de son centre de secours.

Matériels et effets

☒ Word, Excel, Access, PowerPoint
☐ Logiciel de gestion de courriers : Elise
☐ Logiciel financier
☒ Logiciel métier
☐ Logiciel technique
☐ Logiciel graphique

☒ Effets d'habillement
☐ Logement de fonction
☒ Véhicule de service
☒ Téléphone portable
☒ Ordinateur portable / tablette
☒ Badge d'accès
☐ Carte de pointage
☒ Moyens informatiques et bureautiques

Temps de travail

Poste à temps complet ;
Disponibilité à adapter aux contraintes de la fonction ;
Déplacements réguliers sur le secteur, à la direction et au groupement territorial.

Rémunération

Selon la délibération du CASDIS en vigueur
- Salaire indiciaire au grade concerné
- Régime indemnitaire

Prise en charge de 50% du loyer (hors charges) dans le cadre d'une convention d'occupation précaire

Complémentaire santé : participation aux contrats labellisés

Prévoyance : prise en charge complète par le service d'une garantie incapacité de travail

Œuvres sociales : Action sociale (CNAS) / Amicale interne

Titres Restaurant

Contacts

Chef du groupement territorial Sud
02.32.18.49.01

Service des Recrutements
02.32.70.70.36

Comment candidater ?

- ✓ Adresser votre candidature à Monsieur le Président du Conseil d'Administration
- ✓ Joindre une lettre de motivation et un CV (indiquer la référence **0-CDC-ROUEN/26-1**) en format PDF
 - Agent externe : via le site internet du SDIS 76 : **https://www.sdis76.fr/offres/**